



PROGRAMME DE FORMATION

NOUVEL ELU DU CSE-CSSCT- entreprise + ou – 300 salariés

Initial - Durée : 5 jours - 35h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU)

Public visé

Toute personne désignée CSSCT parmi les membres du CSE.

Prérequis

- Compréhension de la langue française
- Recyclage tous les 4 ans

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE, ou, le cas échéant les membres de la commission santé, sécurité et condition de travail de bénéficier de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

Contenu de la formation

Les enjeux de la prévention

- Hygiène, sécurité et conditions de travail
- Responsabilité civile et pénale

Les acteurs de l'hygiène et sécurité

- Acteurs internes et externes (DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...)
- Encadrement : délégation de pouvoir

Les Prérogatives du CSE en matière de SSCT

- Aspect réglementaire, le fonctionnement
- Les rôles et missions, les responsabilités et les limites
- Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation

Cadre réglementaire

- Danger grave et Imminent,
- Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...

Etudier les accidents du travail

- Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
- Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des Causes

La Visite Sécurité

- Facteurs potentiels d'accidents
- Les moyens d'observation
- Savoir échanger avec les salariés
- Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion

Analyser une Situation de Travail

- Les principaux types de risques
- Identification, analyse, hiérarchisation des risques et
- Réalisation du Document unique
- Principes généraux de prévention
- Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
- Pénibilité au travail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret
- Formation en présentiel avec apports théoriques et exercices à partir de cas concrets
- Méthode participative et active, adaptée à la formation des adultes

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- QCM et évaluation, mises en situation
- Un certificat de réalisation

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation finançable auprès de votre OPCO

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.